

EDITORIAL



Par
Maxime Picard
Délégué fédéral
à la Prévention
et à la Sécurité publique

Les risques d'une élection

Jean-Pierre Raffarin est connu pour son sens de la formule. Cette fois, l'impayable ancien premier ministre nous a annoncé une remontée surprise de l'UMP à la veille des élections grâce à des « résultats inattendus » de l'action gouvernementale. Le prophète de la majorité voit donc une lueur au milieu d'un brouillard qui est hélas de plus en plus épais. Il faut bien avoir partout et toujours la positive attitude pour croire en un renversement de tendance aussi net dans une période où s'accroissent les mauvaises nouvelles pour les Français.

Force est de constater que la situation sociale et économique de notre pays est alarmante, et l'action des amis du président y est pour beaucoup. Pour avoir su lever un tel espoir, et pour l'avoir éteint en aussi peu de temps, Nicolas Sarkozy devra être reconnu comme le principal responsable de la crise. Les élections qui viennent, fussent-elles locales, devront marquer cette responsabilité première.

Nous pouvons donc obtenir un résultat électoral favorable, et ce sans que le processus de reconstruction de notre parti n'ait débuté. Et le paradoxe, c'est que c'est une vague nationale qui va renforcer le crédit des élus locaux socialistes face à la bulle « solferinienne ». Il y a là deux risques majeurs : le retour définitif des baronies locales d'une part et l'inertie qu'entraînerait une autosatisfaction trop importante d'autre part.

Le contexte ne nous ôte pas l'obligation d'être bons. Cela commence par notre devoir d'opposition au niveau national, et cela implique de retrouver une unité de ton pour redevenir audibles. A cet égard, les socialistes ne sont pas les bienvenus s'ils ne s'accordent pas avec l'orchestre.

Etre bons dans nos villes et nos départements, cela signifie proposer des projets exigeants mais réalistes, des projets innovants mais financés, des projets solidaires et coordonnés. Etre bons, cela signifie aussi être exemplaires sur l'exercice du pouvoir, en contraste avec l'insouciance au sommet de l'Etat.

Mais être bons, cela ne signifie pas gagner à tout prix. Nous voyons ça et là certains de nos camarades tentés de privilégier le débauchage d'adversaires de jadis plutôt que la préparation d'un projet structuré pour la mandature suivante. Cette tentation, qui fut celle de notre président au lendemain de son élection, n'a certes éparpillé l'opposition que pour un temps. Mais ce temps n'a pas duré. Alors comptons plus sur notre capacité à faire de la politique que sur notre sens de la combinaison pour gagner les élections, et nos victoires n'en seront que plus belles.

Elections locales 2008 les socialistes bretons unis

Les socialistes bretons étaient réunis, le dimanche 10 février à Pontivy, pour une réunion du BREIS, l'union régionale. Les principaux candidats têtes de listes aux municipales et une partie des candidats aux cantonales de Bretagne ont répondu présent pour travailler sur les enjeux des échéances électorales de 2008 pour l'avenir de la Bretagne...

Qu'on se le dise, les socialistes bretons se présentent unis et mobilisés à l'approche des échéances électorales du mois de mars. C'est le message passé par le BREIS, rassemblé autour de Jean-Yves Le Drian - Président de la Région Bretagne, Bernard Poignant - Président et Porte-parole du BREIS, Claudy Lebreton - Président de la Fnesr (Fédération nationale des élus socialistes et Républicains) et des Premiers fédéraux bretons.

Ce moment était aussi l'occasion de réunir les principales têtes de liste aux municipales et certains candidats aux cantonales pour échanger sur les enjeux des élections locales et adopter une résolution commune qui dresse les grandes lignes du projet des socialistes pour les départements et les communes. Etaient notamment présents : Norbert Métairie, Jean-Pierre Le Roch, Nicolas Le Quintrec et Loïc Le Meur, respectivement têtes de liste à Lorient, Pontivy, Vannes et Ploemeur pour les principales villes morbihannaises, Daniel Delaveau et Bernard Poignant pour Rennes et Quimper, mais également des candidats aux cantonales : Hervé Pellois (Vannes-Est), Marine Tonnerre (Grox), Jean-



Paul Bertho (Baud), Vincent Calvez et Emmanuelle Le Roch (Grand-Champ), Serge Moëlo (Cléguérec), Pierre Pouliquen (Le Faouët), Jean-Marie Chadouteau (Guer)... Il faut saluer cette forte mobilisation malgré des candidats présents sur le terrain...

Il faut également souligner la mobilisation des maires du département, la veille, toujours à Pontivy, réunis à l'appel du Collectif "Maternelles en danger" pour défendre le maintien de la scolarisation des enfants de moins de 3 ans.

Un résolution affichant les ambitions des socialistes bretons

"Nous continuerons, en Bretagne, de construire une société de cohésion, une société

confiante en son avenir, attentif - ve aux aspirations personnelles, aux besoins de tous les âges de la vie et aux nouvelles exigences écologiques(...)". Une résolution a été adoptée par les participants, affirmant les ambitions communes des socialistes bretons pour leur Région.

Développement durable et solidaire, intercommunalité, maîtrise du foncier -notamment avec la question de l'Etablissement public foncier de Bretagne-, politiques sociales et vieillissement de la population, démocratie locale, tels sont quelques uns des thèmes abordés lors de ce rassemblement et repris dans la résolution.

Consultez la résolution adoptée par le BREIS sur les enjeux des élections locales sur le site de la Fédération : www.ps56.fr



Parmi les têtes de liste morbihannaises étaient notamment présents Loïc Le Meur, Hervé Pellois, Norbert Métairie ou encore Nicolas Le Quintrec...



A la table des intervenants : Gwendal Rouillard, Jean-Pierre Le Roch, Bernard Poignant, Jean-Yves Le Drian, Claudy Lebreton et Michel Morin.

Les dernières candidatures validées pour les élections cantonales

(PS et soutenus par le PS)

Baud

Jean-Paul Bertho (PS)
Marie-Line Doré (DVG)

Grand-Champ

Vincent Calvez (PS)
Emmanuelle Le Roch (PS)

Plouay

Richard Gironnay (UDB)
Catherine Le Pajolec (PS)

Elven

Joël Labbé (DVG)
Conseiller général sortant - Maire de Saint-Nolf
Elodie Le Rohellec (DVG)

Malestroit

Alain Marchal (DVG) - Maire de Sérent
Suppléante non communiquée

Allaire

Jean Rocheteau (DVG) - Elu St-Perreux
Françoise Baron (DVG)

Belle-île / Le Palais

Yves Brien (DVG)
Conseiller général sortant - Maire de Le Palais
Harriet Thomas

Communiqué de "Vannes 2008"

Vannes, le 8 février 2008

La Gauche vannetaise "Vannes 2008, Agir et Vivre Ensemble" souhaite apporter les précisions suivantes aux électeurs vannetais suite aux déclarations de la section locale du Parti Communiste Français.

Le PCF a d'abord quitté la table des négociations en septembre 2007. Leur délégation a ensuite été reçue à deux reprises par "Vannes 2008" entre mi-novembre et début décembre 2007. Conformément à l'accord signé le 10 octobre, au même titre que toutes les autres composantes de l'union, une place dans les dix premiers leur était réservée. C'est sur cette base qu'il leur appartenait de prendre position et de proposer leurs candidat(e)s. "Vannes 2008" a attendu la communication de ces noms jusqu'au 19 janvier 2008, date de présentation de la liste.

"Vannes 2008" déplore cette absence et regrette que les responsables communistes vannetais se manifestent aussi tardivement, par voie de presse, mais le temps des négociations est terminé. Celui de la campagne active a commencé : il s'agit maintenant de convaincre les Vannetais qu'un développement durable, partagé et démocratique est non seulement souhaitable, mais possible avec le projet et les candidats de la liste "Vannes 2008, Agir et Vivre Ensemble".

RÉGION BRETAGNE

Vote du budget 2008

La Gauche régionale passe à l'offensive sur l'EPF

La majorité de Gauche a voté les 7 et 8 février le budget 2008 de la Région Bretagne. Pour la première fois, ce budget dépasse le milliard d'euros (1 067 700 000) avec une stabilité de la fiscalité régionale. Il traduit en acte les priorités de la mandature : Plan ferroviaire breton (BGV et TER), Etablissement public foncier d'Etat (EPF), ports de commerce, politique de l'innovation... Cette session a également donné le départ de l'offensive du Président Jean-Yves Le Drian sur le dossier EPF : discours de session (voir le texte ci-dessous), lettre aux 1268 maires de Bretagne, lettre déposée hier mercredi à l'Elysée à l'attention du Président de la République...

Je voudrais enfin vous faire part de ma colère et de mon indignation devant le mépris dont fait preuve le gouvernement à l'égard de la Bretagne par son refus de mise en œuvre d'un Etablissement Public Foncier. On sait que la Bretagne bénéficie d'une forte attractivité, qu'elle accueille chaque année 25000 habitants supplémentaires et que l'INSEE prévoit 600 000 habitants de plus en 2030. On sait que ce dynamisme se traduit par des hausses très fortes sur le prix du foncier et le prix des logements (+50 % de moyenne sur les 4 dernières années). On sait que le seul moyen de maîtriser ces coûts et de parvenir à un développement équilibré, c'est de créer un Etablissement Public Foncier. On sait qu'il en existe déjà 19 en France (dont cinq régionaux) et que cela marche en bonne intelligence entre l'Etat et les élus, quel que soit leur bord.

C'est tellement nécessaire que **le plan d'action de l'Etat en Région** l'avait lui-même initié comme une priorité en 2005 (c'était le fameux PASER). C'est tellement nécessaire que la loi de cohésion sociale, dite **loi Borloo**, de janvier 2005, l'avait conforté juridiquement. C'est tellement nécessaire que le **Grenelle de l'Environnement** en a fait un outil de développement durable. C'est tellement nécessaire que Nicolas Sarkozy, alors Président du Conseil général des Hauts de Seine, en avait demandé la création en février 2005, justifiant son projet par le fait que "le logement doit être une dimension essentielle de notre politique en faveur des jeunes actifs et des familles à revenus moyens". C'est tellement nécessaire que même la Vendée vient d'obtenir l'habilitation. Alors pourquoi la Bretagne est-elle interdite d'EPF ?

Je tiens à vous rappeler que depuis 2004, ce projet fait l'objet d'un travail partenarial entre l'Etat, la Région, les Départements, les Agglomérations et la SAFER au sein d'un comité de suivi. Je vous rappelle aussi que le 9 juin 2006, Jean-Louis Borloo est venu à Rennes donner son accord sur le fond et que c'est sur le projet de décret de

l'Etat que s'est engagée une consultation. Cette consultation a ensuite validé l'accord des 4 conseils généraux de Bretagne et de nombreuses agglomérations et communautés de communes de toutes tendances. Je vous rappelle enfin que le Premier Ministre, Dominique de Villepin, a relancé le dossier par une lettre qu'il m'adressait le 27 mars 2007 (...) Dans ce même courrier, il lançait une nouvelle mission de concertation animée par l'Inspecteur général Mme Bersani et il m'indiquait que les conclusions devaient être rendues à la fin du mois d'août 2007.

Cette nouvelle consultation a eu lieu sous la responsabilité des préfets de départements, elle a permis en particulier d'intégrer la représentation des communautés de communes et d'alléger le dispositif fiscal et financier en le rendant plus performant. Un projet de décret devait faire suite à cette réunion... et depuis, c'est le silence, l'absence de réponse, voire l'embarras lorsqu'on interroge... et le décret court toujours ! Il devait y avoir un rapport, on ne sait pas, aujourd'hui, s'il existe. Entre temps, le Conseil Economique et Social a manifesté, à plusieurs reprises, sa volonté unanime de voir ce dossier aboutir, en particulier par l'édition d'un rapport d'autosaisine remarquable. Ainsi, la très grande majorité des acteurs bretons y est favorable, le ministre d'Etat que j'ai rencontré très récemment le dit aussi... et il ne se passe rien !

Nous avons la désagréable impres-

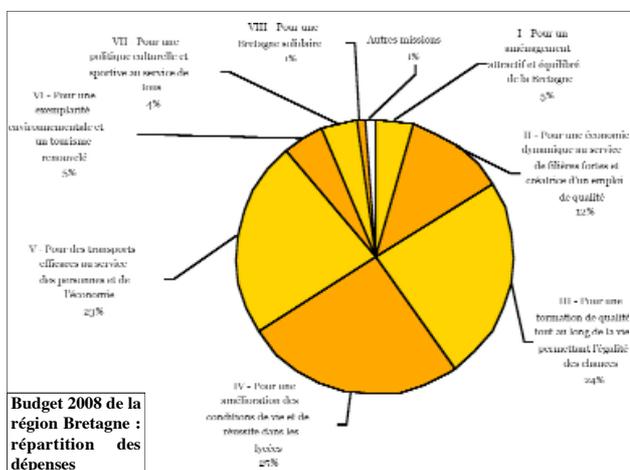
sion d'être promenes de consultations en encouragements pour finalement n'aboutir qu'à un blocage des décisions. Cela s'appelle du dédain. Nous ne l'acceptons pas. Nous voulons que les collectivités bretonnes aient les moyens d'agir pour éviter une urbanisation incontrôlée surconsommant les espaces agricoles et naturels et fragilisant ainsi l'environnement et les paysages bretons. Nous voulons éviter que le littoral breton ne se transforme en Breizh Riviera.

Et évidemment, la question lancinante se pose : qui bloque et pour défendre quel intérêt et quelle politique ? Est-ce du laxisme ou de la volonté de nuire ?

Devant la gravité de la situation, et parce que c'est vital pour notre Région, j'ai décidé de saisir publiquement le Président de la République pour lui demander le respect de textes, des procédures et des décisions des élus. Par ailleurs, j'ai l'intention de saisir les 1 268 maires de Bretagne pour leur faire part de la réalité de la situation et de la manière dont on traite leurs avis et leur volonté. D'autres actions suivront dans les jours qui viennent.

Dans cette affaire, nous avons été d'une grande patience. Notre colère est à la hauteur des enjeux et du temps perdu. La Bretagne a sa dignité, elle entend la faire respecter.

Un argumentaire sur l'EPF et la lettre au Président de la République sont disponibles au siège de la Fédération.



UNION EUROPÉENNE

Les Non-dits de Versailles

par Bernard Poignant - Député européen, le 5 février 2008

La constitution française est désormais révisée. Le traité de Lisbonne pourra être ratifié. Là est l'essentiel. Mais dans la journée d'hier, au Congrès de Versailles, a été réuni tout ce qui me déplaît dans la vie politique.

1. L désordre dans ma famille politique. Le spectacle de dispersion et d'indiscipline étalé par le Parti Socialiste a été désolant. Il faut espérer que la page sera vite tournée mais il ne faut pas croire que des traces ne subsisteront pas.



2. L'hypocrisie latente. Hier, voter non à la révision de la Constitution n'obligeait absolument pas le Président de la République à convoquer un référendum. Il interdisait celui-ci purement et simplement. Car pour ratifier il fallait réviser, que la ratification soit parlementaire ou référendaire. Ce fut fait pour Maastricht en 1992.

3. L'arrière-pensée permanente : ceux qui réclamaient un référendum s'appuyaient sur la démocra-

tie comme si le Parlement n'était pas démocratique. Mais l'espoir était que les Français rejettent le traité et ainsi torpillent définitivement l'Union européenne.

4. L'absence d'attention aux autres peuples : je n'ai entendu personne rappeler que les Espagnols et les Luxembourgeois avaient dit oui par référendum à la Constitution européenne. Ils vont ratifier le nouveau traité par voie parlementaire et cela

ne fait pas de problème. Mais il doit y avoir les bons peuples qui disent non et les mauvais qui disent oui !

5. L'absence de responsabilité dans l'examen d'un second non français. Car un second vote négatif, qu'il soit référendaire ou parlementaire, ne peut pas constituer un veto pour les 26 autres peuples. Ceux-ci ne sont pas à nos ordres. Ce serait une prétention insupportable pour eux. Avec un second non, la France devrait accepter de s'éloigner de l'Europe et laisser les autres poursuivre sans nous.

Chacun doit avoir suffisamment d'imagination pour envisager la suite.

MJS Mouvement des Jeunes socialistes du Morbihan

Plan Espoir Banlieues une nouvelle désillusion pour les quartiers

Bien loin du plan Marshall qu'on nous avait promis et sous couvert d'effet d'annonce devenu systématique du président Sarkozy, le discours prononcé vendredi 8 février a certainement laissé les jeunes, les habitants et les associations de quartier dubitatifs.

Des grandes lignes, mais concrètement ?

Les moyens alloués, soit 1 milliard d'euros, paraissent bien dérisoires face au 15 milliards de cadeaux fiscaux accordés au pourcentage de la population la plus aisée. On ne peut que déplorer l'effet "saupoudrage" de ces bonnes intentions, comme par exemple l'accompagnement à la parentalité ou le désenclavement avec plus de transports collectifs, mais ces mesures manquent de réalisme, de moyens humains et financiers dans leur déclinaison. En ce qui concerne le détail du financement, les collectivités territoriales les plus concernées demeurent dans le flou, notamment sur la demande d'augmentation de leur dotation de solidarité urbaine. En matière de fiscalité locale, le gouvernement aurait pu définir également les modalités d'une redistribution plus juste entre villes riches et villes pauvres.

Un discours stigmatisant les jeunes de quartier

Après les émeutes qu'a connu notre pays en 2005 et en 2007,

Nicolas Sarkozy devrait nous expliquer les véritables causes sociales d'un tel malaise, plutôt que de souligner qu'il va inciter les jeunes des quartier à se lever tôt. Cette approche du chef de l'Etat destinée à exacerber le soi-disant assistanat des jeunes exclus, renforce le sentiment d'insécurité et de stigmatisation des habitants de quartier. Elle contribue ainsi à disloquer un tissu social déjà effiloché avec la suppression des subventions associatives des contrats-ville, en invitant chacun des membres de notre société à percevoir le "jeune de banlieue" comme un danger potentiel et un poids pour la société. Pire, elle fixe et cristallise la problématique de l'insécurité sur le territoire des banlieues sans s'attaquer aux réelles inégalités sociales que subissent les populations qui y vivent.

L'école de la deuxième chance paraît pourtant une piste sérieuse et qui a fait ses preuves dans certaines régions dans les domaines de la réinsertion sociale et de la formation, mais le plan ne touchera que 50 quartiers prioritaires.

Inutile de préciser que dans le Morbihan, nous ne serons certainement pas concernés.

On peut tout de même se satisfaire que la priorité du plan soit orientée vers l'emploi des jeunes avec la création de 45 000 emplois en trois ans (c'est mieux que rien!), mais mise en parallèle avec les 500 000 emplois jeunes du gouvernement Jospin, l'ambition politique du gouvernement est bien légère. Enfin nous sommes ravis de constater le retour de la police de proximité rebaptisée, elle-même supprimée par N. Sarkozy, alors ministre de l'Intérieur.

Plus que jamais nous devons faire face à un discours sécuritaire et stigmatisant en donnant du sens au clivage Gauche/Droite et aux valeurs de solidarité et d'égalité dans la cadre des échéances locales de mars prochain.

Matthieu Le Beller - animateur fédéral et **Annaïg Le Moël** - Secrétaire nationale aux libertés publiques et aux droits humains.

Traité de Lisbonne : communiqué de Françoise Olivier-Coupeau, députée du Morbihan

Suite au Congrès de Versailles et aux nombreuses réactions qu'ont suscité mon vote, je tiens à apporter quelques précisions sur les modalités d'adoption du mini-traité et à rétablir la vérité juridique.

On m'a fait le reproche de m'être abstenue sur la modification de la Constitution le 4 février dernier, arguant qu'un tel vote aurait débouché sur un référendum.

Or, que se serait-il passé si le Non l'avait emporté au congrès ? Non seulement aucun texte n'obligeait alors le Président de la République à recourir au référendum, mais plus encore, ce vote aurait empêché la mise en œuvre d'un référendum.

Explication. Il n'est pas possible de soumettre un texte anticonstitutionnel à référendum. Or le Traité, faute de modification de la Constitution au Congrès devenait anticonstitutionnel.

Aurait-il été possible de soumettre à référendum deux questions :

- Voulez-vous modifier la Constitution ?
 - Approuvez-vous le Traité de Lisbonne ?
- Non, car on ne peut soumettre deux questions à référendum.

C'est pourquoi j'affirme sans état d'âme que la seule alternative était la motion référendaire, pour ceux qui, comme moi, pensaient que la voie parlementaire était une injure vis-à-vis des Français et les coupait encore plus de l'idée européenne.

Par la voix de notre Président de groupe, Jean-Marc Ayrault, nous avons déposé cette motion lors de la 2^{ème} séance du mercredi 6 février (à 1h30 du matin), précisant que : "Cette motion est pour nous une exigence démocratique [...] Les Français ont rejeté le Traité constitutionnel le 29 mai 2005. Près de trois ans plus tard, un nouveau traité a été négocié : il doit être ratifié par les Français."

Nous sommes 175 parlementaires à avoir voté pour cette motion (227 voix contre) indépendamment de notre avis sur le Traité en lui-même, et indépendamment de nos étiquettes politiques – même si force est de constater que le courage de certains députés UMP, qui disaient soutenir notre initiative, s'est un peu effrité dans l'hémicycle.

52 voix nous séparaient d'un référendum. Croyez que je le regrette sincèrement mais que nous avons fait tout ce qui était en notre pouvoir pour l'obtenir.

Agenda

Premier secrétaire fédéral

Jeudi 14 février - Lorient
Réunion du Conseil fédéral

Lundi 18 février - Lorient
Municipales quartier de Kervénanec

Mercredi 20 février - Lorient
Municipales quartier Nouvelle Ville

Mardi 26 février - Lorient
Municipales Ecole Bisson

Actualité

Plus dure sera la chute

Tant va la surenchère en politique qu'à la fin elle se casse. Telle est la situation de notre Président qui a l'air d'avoir perdu la main et dont les tentatives pour redorer un blason déjà usé par une omniprésence médiatique et une réformite aigue.

Ce n'est pas tout de vouloir changer à tous prix le paysage politique et économique de notre pays, encore faut-il avoir le soutien de nos compatriotes, ce qui n'est évidemment plus le cas actuellement. C'est bien de faire des promesses pendant les campagnes électorales, encore faut-il être en mesure de les tenir.

Là où les Français avaient entendu amélioration du pouvoir d'achat, ils constatent que cette promesse n'a été tenue que pour les revenus du Président, les patrons du CAC 40 et les plus nantis de la société française. On comprend des lors aisément le dévissage de la cote de Nicolas Sarkozy dans les sondages.

Même ses tentatives de relance d'une politique à bout de souffle comme le plan banlieues, font pschitt dans l'opinion publique. La chute de confiance des ténors de l'UMP est à la hauteur de celle des Français et d'aucuns se voient déjà sanctionnés par les électeurs lors des prochains scrutins du mois de mars. Ce ne serait que justice, car se sont bien eux qui votent les lois qui ont un impact aussi néfaste sur la vie de la majorité de nos compatriotes. Quand on sème le vent, on récolte la tempête, notre Président aura dû s'inspirer de cet adage, aussi bien en politique que sur le plan personnel. Lui qui s'imaginait omniscient, omnipotent et omniprésent, commence à comprendre que toute médaille à son revers et que l'on n'est jamais propriétaire des électeurs qui ont eu la mauvaise idée de vous élire.

Lui qui voulait transformer de fond en comble la société française est en train de se rendre compte que cela n'est possible que dans le consensus et non en montant les catégories sociales les unes contre les autres. Certains électeurs qui s'y étaient laissés prendre le regrettent déjà amèrement.

Le Cormoran

SÉNAT

Projet de loi OGM : la fin des illusions du Grenelle de l'environnement

Ce projet de loi vise à transposer enfin la directive 2001/18/CE relative à la diffusion des OGM dans l'environnement, mais le texte présenté devant le Sénat les 5, 7 et 8 février derniers constitue un recul important par rapport aux engagements du Grenelle de l'environnement. Il n'affirme plus "le droit de consommer et de produire sans OGM". Le gouvernement profite de ce texte pour entériner des choix libéraux qui rendent légale la culture d'OGM en plein champ, alors même que l'opinion publique est très largement défavorable à cette idée et que la France a notifié à Bruxelles la clause de sauvegarde sur le maïs MON 810. Les sénateurs socialistes ont donc voté contre.



Le premier dérapage apparaît dès l'article 1^{er} : on passe subrepticement du droit de "consommer et produire sans

OGM", affirmé dans le Grenelle de l'environnement, au droit de "consommer et produire avec ou sans OGM". Le principe fondateur de nos lois, censées "protéger le faible", n'est plus respecté.

Ce texte néglige des aspects fondamentaux du problème. Le gène est propriété de l'humanité et doit le rester, faute de quoi, nous ouvririons la boîte de Pandore de l'appropriation du vivant. De même, rien n'apparaît de façon explicite dans le texte sur la gestion des quantités colossales de céréales, d'oléagineux, de soja OGM importés pour l'alimentation du bétail.

Les sénateurs socialistes ont été constructifs par leurs amendements, en insistant sur les quatre points suivants. Premièrement, il faut soutenir les recherches en milieu confiné. Deuxièmement, la mise en place de commissions locales d'information et de suivi par projet (CLIS), déclinaison de la démocratie locale sur le terrain, est nécessaire. Troisièmement, le maire doit disposer de toutes les informations concernant les OGM cultivés éventuellement sur sa commune. Quatrièmement, une

définition du triptyque organisme-gène-fonction est nécessaire.

Ces garde-fous, qui ont pour base le principe de précaution, devenu constitutionnel avec la Charte de l'environnement, la transparence et l'éthique, sont susceptibles d'ouvrir la voie au progrès scientifique, parce que ce dernier serait maîtrisé par l'homme et par la puissance publique.

Néanmoins des questions de fond demeurent : peut-on éviter totalement les risques de dissémination ? Les 50 m de recul garantissent-ils contre ce risque ? Lorsque l'on sait que les firmes elles mêmes expérimentent avec des marges de plus de 200 m, que des traces de pollen ont été retrouvées à plusieurs centaines de m d'altitude, ou que l'on retrouve actuellement des insectes résistants à ces O.G.M, on est en droit de se demander tout simplement : à quoi (ou à qui) servent ces plants génétiquement modifiés ?

Cette problématique met aussi en jeu de véritables choix stratégiques sur le plan économique. Nous devons en effet nous donner les moyens de positionner intelligemment l'agriculture française sur les marchés internationaux de l'agroalimentaire. C'est tout le sens de la position innovante adoptée par la Région

Bretagne dès 2004 : miser sur la mise en place et le développement d'une filière de production agricole de haute qualité, répondant à une attente croissante des consommateurs, en France, et en Europe. La réussite d'un tel objectif requiert évidemment la garantie d'une traçabilité optimale sur l'ensemble des filières, la valorisation de tous les signes de qualité, le soutien à l'innovation et aux stratégies commerciales offensives ainsi que la mise en place d'un étiquetage positif en Europe. En fragilisant les ressorts d'un dynamisme agricole français durable et compétitif, le projet de loi du Gouvernement constitue donc le premier acte de la fin des illusions du Grenelle de l'environnement.

Odette Herviaux
Sénatrice du Morbihan
Vice-Présidente du Conseil Régional en charge de l'Agriculture
Secrétaire fédérale à l'Agriculture et aux espaces ruraux



Abonnez-vous au Rappel du Morbihan !

Coupon à renvoyer à la Fédération du Parti socialiste - 17, rue Auguste Nayel - 56100 Lorient

Nom : Prénom :

Adresse : Abonnement pour 1 an : 20 €

Le Rappel du Morbihan

Propriété de la Fédération du Parti Socialiste du Morbihan

Directeur de la publication : Gwendal Rouillard ■ Directeur délégué : Jean Kerguelen ■ Rédacteur en chef : Tugdual Gauter ■ Rédaction, composition : 17, rue Auguste Nayel - 56100 Lorient ■ Tél. : 02 97 84 84 55 ■ Télécopie : 02 97 84 82 14 ■ Courriel : lerappel@morbihan.wanadoo.fr ■ ISSN : 0996-1623 ■ N° CPPAP : 0610 P11474 ■ Impression : IBB - Espace Beaufort - BP 15 - 56701 Hennebont cedex ■

Rejoignez le Parti Socialiste

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone : Courriel :

Je souhaite être invité aux réunions du Parti socialiste

Je souhaite adhérer au Parti Socialiste

Parti Socialiste - 17, rue Auguste Nayel - 56100 Lorient • Tél. : 02 97 84 84 55

Télécopie : 02 97 84 82 14 • Courriel : fede56@parti-socialiste.fr

Site Internet : www.ps56.fr